

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

## UNE ENQUETE PUBLIQUE CONJOINTE SERA OUVERTE

**□OBJET : RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG DU VILLAGE DE BLÉVY**

- DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE DU PROJET

- ENQUETE PARCELLAIRE EN VUE DE L'ACQUISITION DES TERRAINS NÉCESSAIRES À CETTE OPÉRATION

**□DEMANDEUR : COMMUNE DE MAILLEBOIS**

**□MAITRE D'OUVRAGE : MONSIEUR CHRISTIAN MAISONS - MAIRE DE MAILLEBOIS – 2, PLACE JEAN-BAPTISTE DESMARETS – 28170 MAILLEBOIS - TEL : 0237481735**

**□EMPLACEMENT DU PROJET : Village de Blévy - Commune de MAILLEBOIS (28170)**

**□DUREE DE L'ENQUETE : 16 jours du lundi 12 mars à 15H00 au mardi 27 mars 2018 à 17h00 inclus**

**□LE DOSSIER EST DÉPOSÉ A LA MAIRIE DE MAILLEBOIS** OU LE PUBLIC POURRA EN PRENDRE CONNAISSANCE PENDANT LES HEURES HABITUELLES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE ET FORMULER SES OBSERVATIONS SUR LES REGISTRES OUVERTS À CET EFFET.

LE DOSSIER SERA CONSULTABLE SUR LE SITE INTERNET DE LA PRÉFECTURE D'EURE-ET-LOIR ([www.eure-et-loir.gouv.fr](http://www.eure-et-loir.gouv.fr)) ET SUR LE SITE INTERNET DE LA MAIRIE DE MAILLEBOIS (<http://www.maillebois.fr/>)

POUR TOUT RENSEIGNEMENT SUR LE PROJET, CONTACTER MME CORBY, MAIRIE DE MAILLEBOIS, AU TEL 02 37 48 17 35 OU PAR MEL [maillebois.28@gmail.com](mailto:maillebois.28@gmail.com)

**□ COMMISSAIRE-ENQUÊTEUR : M. Guy YVERNAULT**, DÉSIGNÉ EN QUALITÉ DE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR SE TIENDRA À LA DISPOSITION DES INTÉRESSÉS, AUX DATES, HEURES ET LIEUX SUIVANTS :

| DATE                | HEURE         | LIEU                 |
|---------------------|---------------|----------------------|
| LUNDI 12 MARS 2018  | 15H00 À 17H00 | MAIRIE DE MAILLEBOIS |
| SAMEDI 17 MARS 2018 | 9H30 À 11H30  |                      |
| MARDI 27 MARS 2018  | 15H00 À 17H00 |                      |

DES OBSERVATIONS POURRONT ÉGALEMENT LUI ÊTRE ADRESSÉES PENDANT LA DURÉE DE L'ENQUÊTE PAR VOIE POSTALE A LA MAIRIE DE MAILLEBOIS OU BIEN A L'ADRESSE ÉLECTRONIQUE SUIVANTE : [maillebois.28@gmail.com](mailto:maillebois.28@gmail.com)

LE RAPPORT ET LES CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE-ENQUÊTEUR SERONT CONSULTABLES, PENDANT UN AN À COMPTER DE LA CLÔTURE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE, A LA MAIRIE DE MAILLEBOIS, À LA PRÉFECTURE D'EURE-ET-LOIR - DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ- BUREAU DES PROCEDURES ENVIRONNEMENTALES - ET SUR LE SITE INTERNET DE LA PRÉFECTURE DE L'EURE-ET-LOIR.

A L'ISSUE DE LA PROCÉDURE RÉGLEMENTAIRE, LA PRÉFÈTE D'EURE-ET-LOIR DÉCLARERA D'UTILITÉ PUBLIQUE OU NON PAR ARRÊTE MOTIVÉ CETTE OPÉRATION.